



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élus locaux

Question écrite n° 30469

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la réponse qu'il a apportée à sa question écrite n° 24389 (réponse publiée au JO du 12 avril 1999) par laquelle il lui était demandé de bien vouloir lui indiquer le nombre d'élus issus de la fonction publique par rapport à ceux issus du secteur privé. Le tableau annexé à cette réponse contient une colonne intitulée « pensionnés et retraités civils », à la lecture de laquelle il est impossible de déceler le nombre de ces élus issus de la fonction publique. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir lui préciser pour chacune des catégories envisagées dans la rubrique « pensionnés et retraités civils » le nombre d'élus issus de la fonction publique et ceux issus du secteur privé.

Texte de la réponse

La nomenclature des catégories socioprofessionnelles établie par l'INSEE, à partir de laquelle sont établies des statistiques concernant l'origine socioprofessionnelle des élus, ne comporte pas de classification permettant de distinguer, parmi les pensionnés et retraités civils, ceux qui sont issus de la fonction publique de ceux qui sont issus du secteur privé.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30469

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 1999, page 3071

Réponse publiée le : 15 novembre 1999, page 6602